

Diaz-Canel a déclaré que Cuba poursuivra le développement constitutionnel



La Havane, 10 avril (RHC) Cuba poursuivra le développement juridique de sa Constitution malgré le Covid-19 a déclaré samedi le président du pays, Miguel Diaz-Canel, sur son compte Twitter.

Le Président a rappelé que cette journée marque le deuxième anniversaire de la proclamation de l'actuelle Constitution et a ajouté que "nous ne cesserons jamais, en cas de pandémie, de respecter le calendrier législatif. Nous le devons à notre histoire".

Au cours de l'année écoulée, l'Assemblée nationale du pouvoir populaire de la nation caribéenne a adopté six nouvelles lois relatives à l'organisation institutionnelle de l'État et du Gouvernement, comme le prévoit la Constitution.

De même, en décembre dernier, lors de la sixième session ordinaire de l'organe délibérant, le calendrier d'évaluation des nouvelles normes juridiques a été ajusté, en raison des retards dus à la situation épidémiologique et de l'impossibilité de se réunir pour en discuter et pour l'approuver.

Pour le reste de la législature actuelle (2021-2022), 26 lois doivent encore être adoptées, tandis que le Conseil d'État doit adopter 29 décrets lois.

À la clôture de la session du Parlement, Diaz-Canel a déclaré que le pays progressera dans son calendrier législatif avec sérieux et au rythme nécessaire, pour faire face à la complexité des questions qui se posent sur le plan juridique.

(Source : Prensa Latina)

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/253620-diaz-canel-a-declare-que-cuba-poursuivra-le-developpement-constitutionnel>



Radio Habana Cuba